



OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE OPÉRATIONNEL ET DE LA LABELLISATION « TERRITOIRES D'INDUSTRIE » H/F

Titulaire ou à défaut contractuel - Catégorie A ou B - Filière administrative

Sous l'autorité du directeur du développement économique et de l'attractivité, le chargé du développement économique opérationnel a pour objectif de faciliter les projets des entreprises. Il intervient en expertise et en conseil auprès des instances décisionnelles des Portes briardes et de ses communes membres. Il sera également amené à assurer le suivi de la labellisation « Territoires d'Industrie ».

MISSIONS PRINCIPALES

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'EPCI en matière de développement économique
- Proposer des actions partenariales adaptées au contexte local et en lien avec les communes
- Mettre en œuvre les dispositifs opérationnels et financiers des Portes briardes entre villes et forêts en faveur des entreprises
- Mettre en œuvre des actions stratégiques de marketing territorial en faveur de l'attractivité du territoire et de l'emploi : événements contribuant à la dynamique économique, accompagnement à l'émergence de tout projet de valorisation des compétences
- Assurer le suivi de la labellisation « Territoires d'Industrie » : développement des compétences industrielles, écosystèmes d'innovation, attractivité du territoire et des métiers industriels, accélération de la transition écologique

COMPÉTENCES

- Conduite de projets (planification, organisation, animation...)
- Animation des réseaux d'acteurs
- Connaissances en urbanisme réglementaire et commercial appréciées
- Maîtrise de l'environnement et de la réglementation des PME et TPE de proximité
- Suivi administratif et financier de ses propres projets

PROFIL

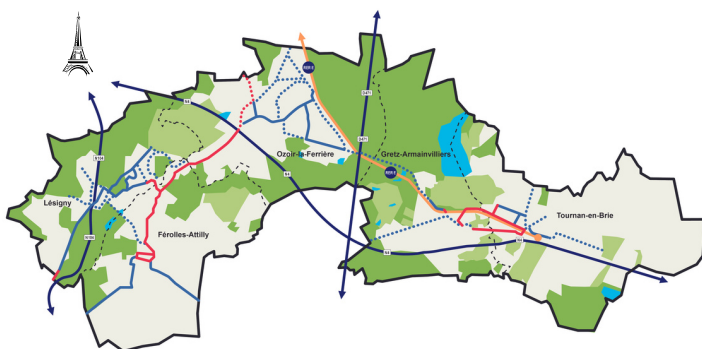
- Titulaire d'un Bac+3 minimum dans le domaine du marketing, de l'aménagement du territoire ou du développement local
- Maîtrise du Pack Office

CONDITIONS D'EXERCICE

- 37.5h/semaine
- Lieu de travail : Ozoir-la-Ferrière
- Ordinateur portable
- Véhicule de service à disposition pour les déplacements ponctuels (réunions, visites, etc.)

AVANTAGES

- Régime statutaire + régime indemnitaire (avec CIA)
- Adhésion au CNAS
- Télétravail 2 jours / semaine
- Chèques-déjeuner (pris en charge par l'employeur à hauteur de 60%)



La communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts c'est :

46 308 habitants, aux portes de la Métropole, Terre de Jeux 2024, **5 communes** (Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie) un projet de territoire 2021-2026, un programme d'investissements de **50 millions d'euros**.

Cette offre vous intéresse ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse ccpb77.cgaudrin@gmail.com



lesportesbriardes.fr

